Annexe 3 :

Prescriptions pour l'aménagement des futures aires d'accueil / Travaux d'amélioration des aires d'accueil existantes préconisés à titre facultatif.

Révision du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage

Département du Tarn et Garonne

PHASE 3 :

Prescriptions pour l'aménagement des futures aires d'accueil

Travaux d'amélioration des aires d'accueil existantes préconisés à titre facultatif

Coopérative CISAME 12 grande rue Nazareth 31000 TOULOUSE - www.cisame.coop
Atelier SOL ET CITE 23 route de Blagnac 31200 TOULOUSE - Tel. 05 61 57 86 43 Fax. 05 61 57 97 78

1- PRESCRIPTIONS POUR L'AMENAGEMENT DES AIRES D'ACCUEIL

Ces prescriptions sont tirées de l'enseignement des diagnostics faits sur l'ensemble des aires du Tarn et Garonne. Elles visent à conseiller et orienter vers un aménagement optimal, les communes qui auront à créer une aire sur leur territoire.

PRESCRIPTIONS D'AMENAGEMENT POUR LES FUTURES AIRES D'ACCUEIL

SITUATION DES AIRES :

•Situer les aires proches des grands axes de desserte (mais pas forcément à côté 'bruit et danger),

•Prévoir une signalétique adaptée depuis les grands axes de circulation,

•Placer l'aire proche d'un centre urbain avec équipements : école et commerces (moins de 2 km),

•Accès et aires à situer hors zone inondable,

•Choisir de préférence un terrain planté plus qualitatif (ombrage),

•Sécuriser l'accès (carrefour aménagé, tourne à gauche…..)

•Prévoir un cheminement piéton de liaison sécurisé entre l'aire et les équipements,

ORGANISATION DE L'AIRE :

•Mettre un portail pour éviter les entrées non autorisées,

•Placer l'accueil dès l'entrée,

•Prévoir des stationnements avant le portail pour l'attente (voitures uniquement),

•Mettre en place une clôture périmétrique pour la sécurité des enfants, (éviter les merlons plantés difficiles d'entretien),

•La taille optimale ressentie est de 24 emplacements, pour une surface de terrain de 1,5 à 2 ha environ,

GESTION DES AIRES :

•Présence indispensable d'un gestionnaire pour :

- •l'accueil des personnes,
- •des réponses rapides à leurs besoins et à leurs questionnements,
- •la préservation et l'entretien de l'équipement (réparation immédiate des éléments détériorés pour éviter un impact visuel dégradé, dévalorisant pour les occupants et incitatif (autres dégradations),

Le gestionnaire peut être une personne de la commune, de la communauté de communes ou d'une entreprise privée.

Atout : astreinte de 24 heures 1 fois par semaine.

Recommandation : contrôle de l'aire par service agréé 1fois /an.

PRESCRIPTIONS D'AMENAGEMENT POUR LES FUTURES AIRES D'ACCUEIL

ENTREE :

•Qualifier l'entrée : clôture et portail soignés, signalétique, plantations….un seul accès caravanes,

•Prévoir en retrait de la voie d'accès une aire de stationnement à l'extérieur dont un emplacement PMR et une aire de retournement (pas d'emplacement caravane),

•Prévoir une aire de stockage des poubelles en accès direct depuis la voie avec aire de lavage d'environ 9 m² minimum avec point d'eau et évacuation, et protection autour de l'ensemble (muret, haie…). Cette aire doit avoir un nombre de conteneurs suffisants vidés et nettoyés régulièrement ou suffisamment souvent pour rester propre et ne pas avoir de poubelles à côté (hors conteneurs).

ACCUEIL :

•Prévoir une surface suffisante et un éclairement naturel,

•Prévoir un wc pour le gestionnaire,

•Laisser libre le local technique (pas de stockage) pour des raisons de sécurité et d'accès au tableau,

•Prévoir la recharge des badges sur place par le gestionnaire,

Mettre éventuellement des haut-parleurs pour faire des annonces,

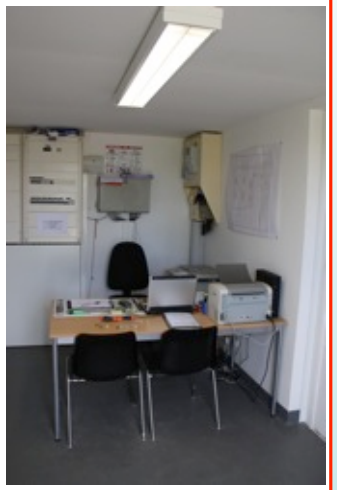

STOCKAGE :

•Prévoir un local de stockage du matériel de nettoyage, d'entretien intérieur (petit outillage) et extérieur gros outillage) : surface minimale 20 m²,

•Le situer proche de l'accueil,

PRESCRIPTIONS D'AMENAGEMENT POUR LES FUTURES AIRES D'ACCUEIL

DESSERTE :

•largeur des voies : minimum 6 m pour permettre les manœuvres des caravanes et avec accès direct sur les emplacements,

•Voirie en boucle pour éviter les retournements,

•Sécuriser les voies : ralentisseurs, chicanes, éviter un impact trop linéaire,

EMPLACEMENTS :

•organiser les emplacements de façon conviviale, intimisée, et non alignés : éviter l'effet « parking »,

•Superficie minimale des emplacements (pour 2 caravanes) : 150 m^2,

•Séparer les emplacements par un espace suffisamment grand pour éviter les vis-à-vis de fenêtres d'une caravane à l'autre, (minimum 1,50 m),

•Prévoir au niveau des séparations, des systèmes de fixation des auvents, si possible fixes en sol pour éviter toute manutention au gestionnaire, (bordures béton arrondie avec crochets sans dépassement),

•Sol de l'aire : matériau dur (enrobé), légèrement pentu pour évacuer les eaux de pluie ou de lavage des caravanes rapidement, facile à laver,

•Prévoir un nombre suffisant d'évacuation pluviales pour voirie et emplacements,

•Les équiper d'un branchement eau potable et électricité, (ne pas mettre que des branchements caravanes, mettre aussi des prises normales : 2 +2),

•Installer un bloc sanitaire pour deux emplacements,

•Prévoir une poubelle par emplacement,

PRESCRIPTIONS D'AMENAGEMENT POUR LES FUTURES AIRES D'ACCUEIL

BATIMENT SANITAIRE :

•Un bloc sanitaire comprend : 2 douches, 2 wc, 2 coins buanderie, 1 local technique. Chaque partie sera intimisée.

•Réaliser un bâti préfabriqué ou construit sur place mais avec des matériaux pérennes (ex : pas de tuiles en toiture : toit terrasse ou bac acier), portes métalliques (remplies de béton),

•Prévoir des gouttières et une évacuation des eaux de pluie pour éviter le ravinement du sol autour du bloc sanitaire,

•Construire un bâtiment isolé, ventilé et chauffé (qui puisse se chauffer ponctuellement),

•Mettre tous les éléments fragiles hors de portée : lumière, radiateurs…

•Prévoir des équipements encastrés et simple d'utilisation,

•Protéger l'accès au wc de la vue depuis l'extérieur,

•Installer des wc fixés en sol, pas de wc à la turque,

•Prévoir dans les douches des éléments pour poser : tablettes ou niches dans la maçonnerie et des porte manteaux,

•Prévoir un éclairement naturel des pièces : pavés de verre…

•Couvrir et protéger le coin buanderie des vents,

•Protéger les arrivées d'eau du gel l'hiver,

•Mettre l'eau chaude au coin vaisselle-buanderie,

•Mettre des siphon démontable,

•Prévoir un bloc sanitaire pour les personnes handicapés,

•Prévoir une zone de vidange pour les eaux usées des caravanes.

LOCAL TECHNIQUE DES SANITAIRES :

•Le situer entre les deux sanitaires d'un bloc sanitaires,

•Le mettre hors gel (chauffage) mais aussi ventilation,

•Prévoir une fosse d'entretien au-dessous du niveau du sol et à niveau mettre un caillebottis,

ETENDOIR A LINGE :

•Prévoir un étendoir pour le linge avec une structure solide (béton ou fer) : séchage de tapis,

•Linéaire important (environ 3 à 4 fils sur 3 mètres de large entre poteaux),

•Les situer à l'arrière des emplacements,

PRESCRIPTIONS D'AMENAGEMENT POUR LES FUTURES AIRES D'ACCUEIL

RESEAUX :

•Eau potable :

- •protéger tous les branchements du gel,
- •Borne incendie à proximité

•Assainissement : (raccordement au réseau recommandé sinon traitement à proximité du site)

- •réaliser un réseau avec le tracé le plus simple et direct possible (peu de coudes),
  - •surdimensionner les tuyaux et mettre des pentes suffisantes 1% minimum,
  - •prévoir de larges regards en sortie de bâtiments sanitaires avec grille de récupération pour éviter les bouchages,
  - •Mettre des grilles fixes aux douches et éviers,
  - •mettre les regards de tringlage en hauteur pour éviter des inondations à l'ouverture lors de problèmes sur le réseau,
  - •Mettre un nombre de regards conséquents permettant de travail avec facilité lors de problèmes sur le réseau,

•Electricité :

- •Mettre hors de portée tous les éléments techniques (derrière des vitres en hauteur et encastrés en mur…)
- •Mettre un éclairage public suffisant sur la voirie et les espaces collectifs,

•Pluvial :

- •Pour les surfaces imperméabilisées, mettre des pentes correctes (0,5 mm par mètre minimum) et des grilles en nombre suffisant pour évacuer rapidement de la surface les eaux de pluie et de ruissellement,
- •Chaque emplacement s'évacuera directement (sans passer par un autre emplacement),

ENTRETIEN :

•Prévoir des surfaces aménagées avec peu d'entretien ou un entretien facilité,

•organiser des espaces verts avec peu d'entretien : arbres d'ombrage (fortement demandés) et herbe, haie en périmétrie d'essences locales mélangées et demandant peu de taille,

•Envisager une fermeture annuelle pour une bonne révision complète d'entretien.

EQUIPEMENTS SPECIFIQUES :

•**Aménager une aire de jeux** pour enfants simple mais conviviale : espace enherbé pour jeux de ballon…, espace ombragé avec quelques jeux pour différentes tranches d'âge jusqu'à 12 ans environ,

• **Installer un terrain de pétanque :** espace simple avec castine en sol et arbres d'ombrage,

•**Réaliser une aire pour les animaux :** prévoir un peu à l'écart des emplacements, une aire pour les animaux ombragée, avec sol en dur facile à nettoyer pour éviter les restes alimentaires qui attirent les rats, et planter autour une haie paysagère pour qualifier la vue sur l'espace. Définir au départ, une petite aire de base à faire évoluer en fonction des réels besoins.

•**Prévoir une salle commune ou un préau** pour les activités et les regroupements, pour les enfants lorsqu'il pleut, pour l'assistance aux devoirs des enfants scolarisés,….

•**Proposer une aire pour l'entretien des véhicules** avec déshuileur (dalle béton : 15m² environ),

•**Aménager un coin feu** (espace enherbé en sol ou empierré),

2- TRAVAUX D'AMELIORATION DES AIRES D'ACCUEIL EXISTANTES PRÉCONISÉS À TITRE FACULTATIF

L'opportunité de réaliser ces travaux relève de la libre appréciation des communes et communautés de communes concernées.

AIRE D'ACCUEIL DE «POMMEVIC-CC2R»

Mise en place d'un cheminement piéton avec le centre ville de Pommevic :
•Réalisation d'un cheminement piéton sur 1,2 km de 3,00 m de large, avec 2/3 en peinture, 1/3 structure + enrobé et protection par rapport à la voie,

•Estimation des travaux : 50 000,00 € HT

Aménagement d'une salle commune :
* Réalisation d'une pièce supplémentaire près de l'accueil de 30 m2,

•Estimation des travaux : 46 500,00 € HT

Aménagement d'un local rangement :
•Réalisation d'un local pour le rangement du matériel de 20 m²,

•Estimation des travaux : 21 500,00 € HT,

Aire de jeux pour enfants :
* Aménagement d'une aire de feux pour enfants avec 3 jeux homologués pour tranche d'âge de 3 à 12 ans, et sol adapté,

•Estimation des travaux : 22 000,00 € HT,

Boulodrome :
* Aménagement d'une aire de jeux ombragée de 15 m X 25 m pour la pétanque avec sol en castine,
•Estimation des travaux : 15 000,00 € HT,

Arbres d'ombrage :
* plantation dans la partie enherbée de 6 grands arbres

•Estimation des travaux : 5 000,00 € HT,

AIRE D'ACCUEIL DE «POMMEVIC-CC2R»

Isolation des bâtiments sanitaires, intimisation des wc, mise hors gel des arrivées d'eau, protection du coin buanderie :

Par bâtiment :

•Renforcement de l'isolation en toiture par ajout de laine de verre soufflée (10 m²),
•Prolongement de la toiture de 1 m sur 3 côtés (15 ml) (avec panneaux isolants en charpente)
• Réalisation d'un mur isolé avec fondation sur 3 côtés, et 2 parties de murs agrandissant le local technique et séparant les deux unités sanitaires. Ce mur fermera le 3ème côté de la buanderie.
•1 Porte pour accès local technique,
•2 portes pour accès à ce nouveau couloir de desserte intimisant les wc, (1 de chaque côté)
•Isolation du mur de la buanderie (12m²),
•Éclairage et sol carrelage.

•Estimation des travaux : 26 000,00 € HT par bâtiment,

La reprise des bâtiments sanitaires représente un coût important par rapport à un bâti neuf prenant en compte l'ensemble des mesures. Une deuxième solution serait de changer un bâtiment sanitaire tous les 2, 3 ou 4 ans pour renouveler le parc petit à petit. (bâti neuf autour de 30 000 € à 35 000 €).

Une orientation intéressante serait, à l'échelle globale du département, de faire réaliser un bâtiment sanitaire type, prenant en compte l'ensemble des normes et impératifs d'utilisation, et d'en remplacer sur l'ensemble des aires, plusieurs chaque année, sur une période à définir en fonction des enveloppes financières possibles.

Montant Total HT des travaux d'amélioration de l'aire :

160 000,00 € hors bâtiments sanitaires,

AIRE D'ACCUEIL DU «RAMIER» À MONTAUBAN-GMCA

Réfection du bâtiment d'accueil et de la salle commune :
•Réfection de la toiture,
•Reprise des cloisons, plafonds intérieurs,
•Réfection de l'électricité,

•Estimation des travaux : 16 000,00 € HT

Aménagement de 2 ralentisseurs sur chaque branche de la boucle :
•Réalisation des ralentisseurs en enrobé + peinture,

•Estimation des travaux : 500,00 € HT

Eclairage public :
•Ajout de 3 mâts d'éclairage,

•Estimation des travaux : 5 000,00 € HT

Nettoyage de l'aire enherbée sur une surface de 1500 m² :
•Enlèvement de la terre végétale et des détritus sur 20 cm,
•Réapprovisionnement de la terre végétale sur 20 cm,

•Estimation des travaux : 50 000,00 € HT

AIRE D'ACCUEIL DU «RAMIER» À MONTAUBAN-GMCA

Aire de jeux pour enfants :
* Aménagement d'une aire de feux pour enfants avec 3 jeux homologués pour tranche d'âge de 3 à 12 ans, ombrage et sol adapté,

•Estimation des travaux : 22 000,00 € HT,

Boulodrome :
* Aménagement d'une aire de jeux ombragée de 15 m X 25 m pour la pétanque avec sol en castine,
•Estimation des travaux : 15 000,00 € HT,

Arbres d'ombrage :
* plantation dans la partie enherbée de 20 grands arbres

•Estimation des travaux : 10 000,00 € HT,

Aire entretien des véhicules :
*aire en béton de 15 m² et un déshuileur,

•Estimation des travaux : 5 000,00 € HT,

Aire pour les animaux :
*aire en béton de 10 m² et 2 arbres d'ombrage,

•Estimation des travaux : 3 000,00 € HT,

La problématique concernant les bâtiments sanitaires est la même que pour Pommevic (voir aire précédente).

Montant Total HT des travaux d'amélioration de l'aire :

132 500,00 € hors bâtiments sanitaires,

AIRE D'ACCUEIL DE « LA VERDOULETTE » À CASTELSARRASIN

La grande difficulté de ce site est qu'il manque de la surface pour réaliser les aménagements nécessaires à l'amélioration du site.

Les aménagement bâtis proposés pourraient être réalisés en supprimant l'emplacement situé contre l'accueil.

La problématique concernant les bâtiments sanitaires est la même que pour Pommevic (voir aire précédente).

Reconstruction d'une salle d'accueil :
•Réalisation d'un nouveau bâti pour l'accueil (isolé et éclairé) de 15 m2,
•L'accueil actuel deviendrait local de rangement,

•Estimation des travaux : 24 000,00 € HT

Aménagement d'une salle commune :
* Réalisation d'une pièce supplémentaire près de l'accueil de 30 m2,

•Estimation des travaux : 46 500,00 € HT

Aménagement d'un ralentisseur à l'entrée :
•Réalisation d'un ralentisseur + peinture,

•Estimation des travaux : 250,00 € HT

Eclairage public :
•Ajout de 3 mâts d'éclairage,

•Estimation des travaux : 5 000,00 € HT

AIRE D'ACCUEIL DE « LA VERDOULETTE » À CASTELSARRASIN

Aire de jeux pour enfants :
* Aménagement d'une aire de feux pour enfants avec 3 jeux homologués pour tranche d'âge de 3 à 12 ans, ombrage et sol adapté,

•Estimation des travaux : 22 000,00 € HT,

Boulodrome :
* Aménagement d'une aire de jeux ombragée de 15 m X 25 m pour la pétanque avec sol en castine,
•Estimation des travaux : 15 000,00 € HT,

Arbres d'ombrage :
* plantation dans la partie enherbée de 20 grands arbres

•Estimation des travaux : 10 000,00 € HT,

Aire entretien des véhicules :
*aire en béton de 15 m² et un déshuileur,

•Estimation des travaux : 5 000,00 € HT,

Aire pour les animaux :
*aire en béton de 10 m² et 2 arbres d'ombrage,

•Estimation des travaux : 3 000,00 € HT,

Réfection de l'ensemble des étendoirs à linge :
*démolition et réfection de l'ensemble des étendoirs à linge

•Estimation des travaux : 7 500,00 € HT,

Réfection de l'enrobé :
*réfection de l'enrobé des 25 emplacements

•Estimation des travaux : 112 500,00 € HT,

Montant Total HT des travaux d'amélioration de l'aire :

257 000,00 €

hors bâtiments sanitaires

AIRE D'ACCUEIL DE «GOUZES» À CAUSSADE-CCQC

Mise en place d'un cheminement piéton avec le centre ville de Caussade :

•Le chemin d'accès entre l'aire d'accueil et le carrefour avec le RN 20, peut être également utilisé comme cheminement piéton (large et peu fréquenté),

•Un aménagement (peinture + panneaux + îlots) au niveau du carrefour est nécessaire pour permettre la traversée sécurisée des piétons,

•Continuité piétonne à mettre en place au niveau de la traversée de la zone d'activités jusqu'au rond-point du « chapeau »,

•La suite du cheminement s'effectuera au niveau des trottoirs existants.

•Estimation des travaux : 14 500,00 € HT

Aménagement de l'entrée :

*mise en place d'une chicane d'entrée pour les caravanes

•Estimation des travaux : 2 000,00 € HT,

Aire de jeux pour enfants :

* Aménagement d'une aire de feux pour enfants avec 3 jeux homologués pour tranche d'âge de 3 à 12 ans, et sol adapté,

•Estimation des travaux : 22 000,00 € HT,

AIRE D'ACCUEIL DE «GOUZES» À CAUSSADE-CCQC

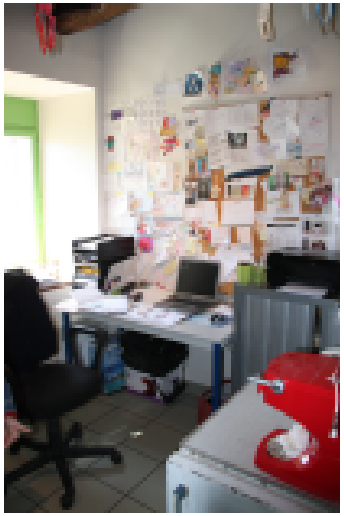

Agrandissement de l'accueil + salle commune :
* Agrandissement de l'accueil de 10 m2,
* Réalisation d'une pièce supplémentaire attenante à l'accueil de 30 m2,

•Estimation des travaux : 65 000,00 € HT

Aménagement d'une aire de lavage des poubelles :
* Réalisation d'une aire en béton de 16 m2, amenée d'un point d'eau et d'une évacuation des eaux usées,

•Estimation des travaux : 5 000,00 € HT,

Ajout de lampadaires d'éclairage public :
* Ajout de 5 lampadaires

•Estimation des travaux : 8 000,00 € HT,

Réalisation de 2 murs au niveau des buanderies de chaque bâtiment sanitaire :
pour refermer cet espace venté et pas suffisamment abrité
*environ 6,50 m² par bâtiment sanitaire et même matériau que le bâti existant,

•Estimation des travaux : 18 000,00 € HT,

Mise en place de gouttières à tous les bâtiments sanitaires :
* 2,50 ml gouttières en bord de toit de chaque côté des 8 bâtiments sanitaires, 2 descentes de 2,50 m de hauteur par bâtiment, 2 puisards avec cailloux en pied de chaque descente,

•Estimation des travaux :25 000,00 € HT,

Montant Total HT des travaux d'amélioration de l'aire :

159 500,00 €.